

Bonnes pratiques en contexte communautaire

pour mieux accompagner les jeunes
lors de leur transition faisant suite au secondaire



Introduction

Fort de ses expériences d'accompagnement d'initiatives communautaires de soutien aux transitions faisant suite au secondaire et de résultats d'études empiriques colligées dans un dossier thématique, Réseau réussite Montréal propose un guide d'implantation pour mieux soutenir les organismes communautaires souhaitant intégrer à leurs services une ressource d'accompagnement pour les jeunes au sortir du secondaire.

Table des matières

Contexte	3
1. Préparation pendant le secondaire	5
2. Accompagnement durant la période estivale	9
3. Accompagnement dans le nouvel établissement scolaire (formation professionnelle ou cégep)	11
Annexe	13

Contexte

Plusieurs défis attendent les jeunes quand ceux-ci effectuent leur transition faisant suite au secondaire, tant pour ceux qui vont poursuivre leur formation au cégep ou à la formation professionnelle, que pour ceux qui s'orientent vers un autre secteur (p. ex. : travail, formation générale aux adultes). Peu importe leur choix, les jeunes doivent s'adapter à de nouveaux environnements impliquant de nouvelles responsabilités, et sont appelés à être de plus en plus autonomes dans leur cheminement scolaire et professionnel. De plus, les transitions faisant suite au secondaire coïncident généralement avec le passage entre l'adolescence et l'âge adulte, période qui comporte également son lot de changements et d'adaptation sur le plan social, financier et personnel. En aidant les jeunes à mieux se préparer au secondaire, ainsi qu'en offrant un soutien en amont des transitions faisant suite au secondaire et durant celles-ci, il est possible de prévenir et d'atténuer le « choc » de la transition et, par conséquent, d'augmenter les chances de succès futurs des jeunes dans leur vie scolaire, professionnelle et personnelle.



Par leur capacité à suivre les jeunes à travers l'ensemble des étapes couvrant les transitions faisant suite au secondaire (durant la période estivale notamment), les intervenantes et intervenants des organismes communautaires représentent des alliés de choix en termes de prévention et d'intervention. En effet, elles et ils peuvent offrir aux jeunes une continuité rassurante à travers les changements, en agissant à titre de personnes de confiance à qui se référer en cas d'inquiétudes ou de problèmes.

Grâce à ce lien de confiance, les intervenantes et intervenants communautaires sont également bien positionnés pour faire connaître aux jeunes des mesures pouvant les aider sur les plans financier, pédagogique, professionnel ou psychosocial, et les accompagner dans l'obtention de celles-ci. Au près des jeunes les plus vulnérables, elles et ils peuvent faire une différence importante, en comblant certaines lacunes observées en contexte de défavorisation socioéconomique (p. ex. : parents peu scolarisés), comme l'absence de capital social et de connaissances informelles sur la scolarité postsecondaire ou sur le marché du travail qui permettent aux jeunes de naviguer à travers les codes et les exigences de ces milieux.

À qui s'adresse donc ce guide ?

Le présent guide est donc destiné aux organismes communautaires qui souhaitent implanter (ou bonifier) une offre de service en transitions faisant suite au secondaire. Les interventions et stratégies proposées concernent les jeunes en dernière année du secondaire, tant ceux du programme de formation générale que ceux inscrits à un parcours de formation axé vers l'emploi (formation menant à un métier semi-spécialisé – FMS, formation préparatoire au travail – FPT, intégration socioprofessionnelle – ISP) ou à un projet particulier préparatoire à la formation professionnelle, peu importe leur choix après leur scolarité secondaire. Le terme « agentes et agents de transition » est employé dans l'ensemble du guide pour désigner les intervenantes et les intervenants du communautaire œuvrant auprès des jeunes à cette étape importante de leur vie.

Les recommandations qui sont proposées sont présentées en fonction des grandes étapes des transitions faisant suite au secondaire (voir le schéma à la figure 1.), allant de la préparation pendant la dernière année du secondaire et durant la période estivale à l'adaptation dans le nouvel établissement d'enseignement ou du milieu de travail. Ces recommandations s'inspirent, d'une part, de pratiques considérées bénéfiques par la littérature scientifique¹ et, d'autre part, d'expériences « terrains » recueillies dans le cadre d'accompagnements en transition effectués par Réseau réussite Montréal (RRM) auprès d'organismes communautaires, tels que Passeport pour ma Réussite et Horizon Carrière.



Photo : Ky Vy Le Duc

¹ L'ensemble des références sont disponibles dans le dossier thématique suivant conçu par notre équipe : <https://www.reseautreussitemontreal.ca/dossiers-thematiques/transitions-scolaires/transition-secondaire-collegial/>

1. Préparation pendant le secondaire



Il va de soi que, pour augmenter les chances de succès des jeunes lors de leur transition faisant suite au secondaire, il est essentiel de les préparer en amont. Les professionnels œuvrant dans le secteur secondaire, notamment les conseillers et conseillères d'orientation, y consacrent déjà une partie importante de leur travail, et les agentes et agents de transition peuvent venir prêter mainforte. La dernière année du secondaire représente une période charnière, durant laquelle les jeunes doivent généralement prendre une décision finale quant aux programmes scolaires ou professionnels qu'ils souhaitent poursuivre une fois le secondaire terminé. Il s'agit d'une période durant laquelle les besoins s'intensifient et requièrent un accompagnement plus soutenu auprès de certains jeunes, notamment ceux démontrant de l'anxiété face au processus d'admission et d'inscription, ceux ayant des résultats scolaires en deçà des critères d'admission, ou ceux dont les aspirations scolaires ou professionnelles sont en inadéquation avec celles de leurs parents (p. ex. : dans les communautés immigrantes).

Photo : Ky Vy Le Duc



1.1 Accès aux jeunes et prévention universelle

Les agentes et agents de transition (AT) peuvent participer à l'accompagnement de ces jeunes nécessitant un soutien plus intensif. Il faut toutefois qu'elles et ils soient en mesure de les cibler et de les contacter, ce qui peut représenter un défi pour certains organismes communautaires n'offrant pas directement de services aux jeunes du secondaire. Pour cette raison, une présence dans les écoles est conseillée, car elle permet aux agentes et agents de faire connaissance avec les jeunes se préparant à terminer leurs études secondaires et, du même coup, de repérer ceux susceptibles de bénéficier de leurs services².

Les activités de prévention universelles (prévention pour l'ensemble des jeunes, quel que soit leur niveau de risque ou de difficultés), qui visent généralement à informer et sensibiliser, offrent de bons contextes pour rencontrer les jeunes. Concernant les transitions faisant suite au secondaire, les activités peuvent par exemple traiter des mythes et fausses croyances concernant le cégep ou la formation professionnelle, afin de nuancer les attentes et les idées préconçues des jeunes. Les grandes étapes des demandes d'admission peuvent également être présentées, accompagnées de certains trucs et astuces et des erreurs à éviter. Comme la plupart des écoles offrent déjà ce type d'ateliers, il est préférable que les agentes et les agents de transition se familiarisent d'abord avec les activités déjà offertes, afin de proposer des contenus complémentaires sur les transitions faisant suite au secondaire. Une autre stratégie pourrait consister à se joindre aux activités planifiées par l'école, en coanimant les ateliers/activités avec le personnel scolaire, ou en y présentant simplement leur rôle et les services qu'elles ou ils offrent en matière d'accompagnement pendant les transitions faisant suite au secondaire.



Tel qu'il a été mentionné, l'objectif est surtout relationnel et informel; le but est que les jeunes sachent que des agentes et des agents de transition sont disponibles pour les soutenir à travers leur transition, tant au secondaire que durant l'été, de même qu'une fois qu'ils seront rendus à la prochaine étape de leur parcours scolaire ou professionnel.

²L'accès aux jeunes n'est pas un problème pour tous les organismes. Par exemple, les organismes communautaires de lutte au décrochage scolaire font typiquement des suivis avec des jeunes à risque de décrocher, les accompagnant jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur diplôme. Des organismes comme Passeport pour ma réussite ont pris l'initiative d'offrir un soutien après la remise des diplômes répondant aux besoins des jeunes en matière de transition. Dans ces cas de figure, l'intégration dans les écoles est une étape moins cruciale.

Exemples de pratiques de prévention universelles en transition faisant suite au secondaire durant la préparation au secondaire :

- Ateliers sur les grandes étapes de la transition et les éléments à ne pas manquer
- Initiation au métier d'étudiant : comment apprendre à apprendre (p. ex. : prise de notes active, trucs mnémotechniques)
- Ateliers sur la gestion du stress en contexte scolaire
- Activités d'échanges avec d'anciens élèves rendus au cégep ou à la formation professionnelle pour parler de leurs expériences de transition
- Sensibilisation à la conciliation études-travail au cégep ou à la formation professionnelle
- Rencontres avec les parents pour démystifier la transition faisant suite au secondaire et les différentes options offertes aux jeunes
- Visite des milieux de travail convoités par les jeunes pour que ceux-ci puissent confronter leurs aspirations à la réalité

1.2 Prévention/Accompagnement individualisé

Pendant la phase de prévention universelle, ou après avoir présenté leur rôle et leurs services, les agentes et les agents de transition peuvent offrir un accompagnement individualisé aux élèves requérant une aide plus soutenue dans leur processus de transition. Certains élèves solliciteront directement leur aide, alors que, pour d'autres, un recrutement proactif de la part des agentes et agents de transition sera requis. Ce recrutement proactif peut être facilité par le référencement de membres du personnel scolaire ayant observé des indicateurs de risque chez des élèves qu'ils côtoient (p. ex. : conflits familiaux, désengagement). D'autres renseignements peuvent aussi indiquer des besoins en matière de prévention, notamment les résultats scolaires. Concernant le collégial plus spécifiquement, des résultats d'enquêtes récentes montrent que, parmi les jeunes admis au cégep, ceux dont la moyenne générale est inférieure à 70 % sont moins nombreux à s'y inscrire et à y obtenir un diplôme. Le fait d'avoir un plan d'intervention ou de faire partie des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) peut aussi amener des défis supplémentaires lors de la transition faisant suite au secondaire.

Photo : Christina @ wocintechchat.com



Exemples d'accompagnement individualisé qui peut être offert aux jeunes considérés à risque :

- Faire des visites supplémentaires des établissements scolaires ou des milieux professionnels d'intérêt, tester le trajet en transport en commun pour s'y rendre.
- Accompagner les jeunes dans leur demande d'admission ou de réadmission en cas de refus ou de changements d'orientation.
- Aider les jeunes dans leurs demandes de soutien financier.
- Soutenir les jeunes en vue de la continuité des services et des mesures d'accommodements auxquels ils ont droit une fois rendus au prochain établissement scolaire. Les accompagner à cerner les préalables, la personne à contacter, les démarches à entreprendre, etc.
- Élaborer un plan de transition regroupant les grandes étapes à accomplir d'ici la rentrée.
- Aider les jeunes à déterminer leurs appréhensions face à la transition, ainsi que les problèmes personnels qui entravent leur cheminement scolaire ou professionnel. Les diriger au besoin vers les ressources appropriées.

En collaboration avec le personnel scolaire, les agentes et les agents de transition peuvent entamer des démarches pour avoir accès à des jeunes présentant une ou plusieurs de ces caractéristiques (p. ex. : dyslexie, moyenne générale inférieure à 70 %), afin d'ultimement les contacter pour vérifier s'ils aimeraient bénéficier d'aide supplémentaire. Que les jeunes soient intéressés ou non, ce premier contact peut permettre aux agentes et aux agents de se faire connaître et d'en apprendre davantage sur les plans des jeunes au sortir du secondaire. Elles et ils peuvent ensuite leur fournir leurs coordonnées en cas de besoin, et leur offrir d'effectuer un suivi auprès d'eux durant l'été et en amont de leur future rentrée scolaire selon leur plan.

Photo : Sam Balye



2. Accompagnement durant la période estivale

La période estivale représente un autre moment charnière de la préparation, notamment parce que les jeunes peuvent éprouver pour une première fois des inquiétudes ou des complications par rapport à leur transition, tout en ayant un accès limité aux ressources et au personnel scolaire de leur école secondaire. Les agentes et les agents de transition représentent alors des alliés de choix, car leurs services sont typiquement offerts à longueur d'année. Elles et ils peuvent alors répondre aux interrogations et aux requêtes des jeunes, et les diriger au besoin vers les ressources appropriées.

Outre les accompagnements ponctuels, les agentes et les agents peuvent aussi faire des suivis auprès des jeunes ayant été rencontrés au secondaire, particulièrement ceux ayant été jugés à risque (p. ex. : moyenne générale inférieure à 70 %, élèves EHDAA). Ils peuvent les sonder (par téléphone, courriel ou messagerie texte) à savoir s'ils ont des questions ou inquiétudes relativement à leur transition. Une pratique recommandée est également d'envoyer des rappels par courriel en préparation des étapes importantes telles que le choix d'horaire, la journée d'accueil, la récupération de l'agenda ou la remise des demandes de bourses.



Du même coup, les agentes et les agents de transition sont appelés à encourager en amont la participation à la vie étudiante, que ce soit par l'inscription aux activités d'intégration offertes par le milieu, ou par l'adhésion à une activité parascolaire. Cette participation favorisera l'intégration sociale des jeunes dans leur nouveau milieu de vie, ce qui contribuera à leur bien-être et à leur réussite en son sein.

Entretemps, les agentes et les agents de transition peuvent aussi élaborer un carnet d'adresses des répondantes et des répondants œuvrant dans les milieux de formation professionnelle et collégiale fréquentés par les jeunes qu'ils accompagnent, afin de savoir à qui s'adresser dans le cas où les jeunes souhaiteraient recevoir un service ou une mesure d'accommodement autorisé par leur nouvel établissement scolaire. Cet exercice permettra aux agent·es d'être plus efficaces lors de la rentrée, période durant laquelle les besoins des jeunes seront probablement plus nombreux et intenses.

Changements de plan

Avant de traiter des stratégies à mettre en œuvre à la rentrée, il est important de souligner que, durant l'été, les jeunes sont susceptibles de vivre certains événements ou expériences de vie qui pourraient les amener à réévaluer ou à modifier leur projet d'études.

C'est le cas, notamment, de ceux admis sous conditions dans un programme du cégep ou de la formation professionnelle, mais qui ne sont pas parvenus à obtenir les prérequis exigés (p. ex. : échec à un cours d'été ou à l'épreuve uniforme de français). Il arrive également que des jeunes découvrent de nouveaux intérêts durant l'été, dans le cadre d'un emploi ou de loisirs, ce qui peut les inciter à modifier ou à reporter leur projet d'études. D'autres pourraient aussi prendre la décision de travailler à temps plein plutôt qu'étudier, pour différentes raisons, comme des obligations familiales ou de l'indécision vocationnelle. Dans ces contextes, les agentes et les agents de transition peuvent accompagner les jeunes à travers d'éventuels déceptions ou changements de cap.

De façon plus précise, pour les jeunes s'enlignant vers (ou demeurant dans) le marché du travail, il peut s'avérer judicieux de les diriger vers le carrefour jeunesse emploi, étant donné l'expertise de celui-ci en la matière. Pour les jeunes devant reprendre des crédits ou un cours, il est probable que l'inscription à la formation générale aux adultes représente une option intéressante, mais qui implique qu'ils auront à s'adapter à un nouveau milieu, avant de passer au programme scolaire qui était convoité à l'origine au secondaire.

Les agentes et les agents de transition peuvent alors offrir le même type d'accompagnement proposé aux jeunes s'enlignant vers le cégep ou la formation professionnelle mentionné dans le précédent paragraphe. Elles et ils peuvent également se référer aux SARCA (Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement) présents dans les centres de services scolaires, qui soutiennent les personnes de 16 ans et plus dans l'émergence, l'articulation et la réalisation d'un projet professionnel ou de formation scolaire.



Photo : Ky Vy Le Duc

3. Accompagnement dans le nouvel établissement scolaire (formation professionnelle ou cégep)



3.1 La rentrée, ou la phase de la rencontre

Les premiers jours passés dans le nouvel établissement scolaire marquent la phase de « rencontre » de la transition. Il s'agit d'une courte période, durant laquelle les jeunes confrontent leurs croyances et préconceptions sur leur nouvel environnement à l'expérience qu'ils en font réellement.

Peu importe leur degré de préparation, il est attendu que les jeunes vivent un certain déséquilibre, considérant que la transition implique inévitablement des rajustements et un changement de lieu physique.

Néanmoins, plus les jeunes auront été préparés en amont, moins ils risquent de vivre un « choc » lors de leur rencontre avec le nouvel établissement. En effet, en ayant, par exemple, assisté à des ateliers sur le fonctionnement au collégial et en ayant participé aux activités d'intégration et d'accueil (tout en faisant la connaissance d'autres nouveaux étudiants), leur nouveau milieu paraîtra plus familier et, par conséquent, moins déstabilisant.

Durant cette période (correspondant souvent aux deux premières semaines suivant la rentrée), les agentes et les agents de transition peuvent faire des tournées des établissements fréquentés par les jeunes (en les informant de leur horaire de visite). Par exemple, ils peuvent les aider à mieux se repérer dans l'établissement, à appliquer leur plan de transition (le cas échéant), et à répondre à leurs besoins ponctuels (p. ex. : comment changer de cours, consulter une aide pédagogique individualisée [API], etc.).



Photo: Ky V Le Duc

3.2 L'adaptation

Une fois les préconceptions et croyances sur la formation professionnelle et collégiale éclaircies, la prochaine étape pour les jeunes consiste à s'adapter à cette nouvelle réalité. Pour les aider, les agentes et les agents de transition peuvent demeurer disponibles durant les premiers mois suivant la rentrée (jusqu'en décembre/janvier), en planifiant à nouveau des tournées des établissements scolaires et en répondant aux requêtes ponctuelles par courriel ou au téléphone.



À cette dernière étape de la transition, l'objectif est de progressivement amener les jeunes à être autonomes dans leur cheminement scolaire et dans leur réussite éducative et personnelle. Autrement dit, ce qui est souhaité est que les jeunes adoptent des outils et des stratégies pour réussir, et qu'ils sachent vers qui se tourner en cas de problèmes.

Un lien de confiance avec un membre du personnel scolaire ou une intervenante ou un intervenant peut faire une grande différence, car cela permet aux jeunes d'être soutenus lors des moments plus stressants, comme les périodes d'examen ou les demandes d'admission pour la prochaine étape de leur parcours. De fait, une bonne stratégie à adopter par les agentes et les agents de transition est de trouver des employés de l'école susceptibles de pouvoir occuper ce rôle, et de les mettre en lien avec les jeunes. Comme les services scolaires et psychosociaux diffèrent d'un milieu à l'autre, il est difficile de définir d'emblée quel professionnel les agentes et les agents devraient solliciter, mais, de manière générale, les intervenantes et intervenants psychosociaux (p. ex. : personnes travaillant en éducation spécialisée, en travail social, en psychoéducation et en réadaptation) demeurent des alliés de choix.

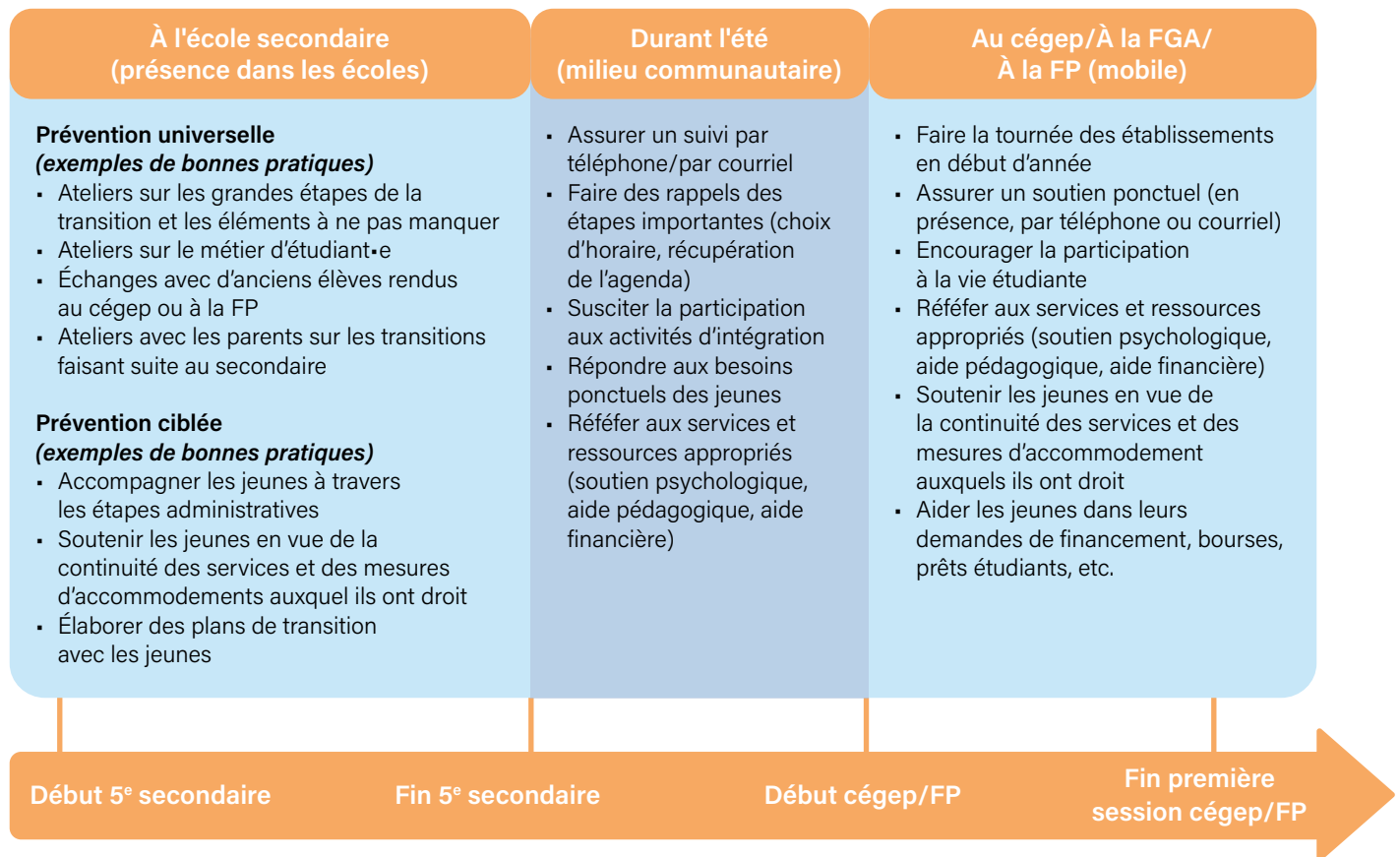
À la période des fêtes, les agentes et les agents de transition peuvent commencer à préparer les jeunes à une réduction de leurs disponibilités, car ils retourneront travailler auprès de la nouvelle cohorte de finissants de leur école secondaire attitrée. Avant leur départ, il peut être judicieux de remettre aux jeunes un aide-mémoire répertoriant des ressources et services clés (et idéalement gratuits) pouvant les aider en cas de problèmes financiers, scolaires, psychologiques, médicaux ou relationnels. Selon le nombre de demandes et leur horaire, les agentes et les agents de transition peuvent poursuivre l'accompagnement de quelques jeunes, selon leur niveau d'adaptation au nouvel établissement scolaire. Pour certains, les besoins seront plus élevés et l'adaptation prendra plus de temps. Afin d'éviter une accumulation de difficultés nuisant à leur persévérance et à leur réussite, il peut s'avérer judicieux de garder le contact avec certains d'entre eux, plus à risque d'ultimement quitter leur formation avant d'obtenir la qualification ou le diplôme convoité.

Figure 1. Modèle logique d'intervention communautaire en contexte de transition faisant suite au secondaire

Ressources

Agent·e de transition, travaillant de concert avec le personnel du secondaire et du communautaire (conseiller·ères d'orientation, enseignant·es, éducateur·trices spécialisés, psychoéducateur·trices, agent·es EFC, CJE).

Activités et réalisations



Effets court terme

- Meilleure compréhension du fonctionnement du cégep/de la FP - Réduction des appréhensions/préconceptions relativement à l'après secondaire	- Continuité dans les services et les mesures d'accommodement pour les jeunes - Assouplissement du « choc » de la transition	- Réduction de l'exclusion et de l'isolement social - Respect des procédures administratives - Réduction de l'absentéisme
---	---	---

Effets long terme

- Augmentation des inscriptions cégep/FP - Accroissement de la réussite cégep/FP	- Augmentation de la diplomation cégep/FP - Diminution de la détresse psychologique	- Insertion socioprofessionnelle facilitée - Augmentation des inscriptions à l'université
---	--	--



Réseau réussite
Montréal

4255, rue Wellington, local 200
Montréal (Québec) H4G 1V9
T. 514 286-2346
www.reseautreussitemontreal.ca

Partenaire financier de
Réseau réussite Montréal

Québec 